

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 31

Artikel: Mouille-Boille
Autor: Thurler
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209703>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 2 août 1913 : Mouille-Boille (Dr Thurler). — Boutade. — Les chansons de nos pères (Pierre d'Antan). — Boutade. — On crano fremadzo (Marc à Louis). — Cruelle logique. — Boutade. — Roulez ! (M.-E. T.). — Boutades. — Fruits illustrés. — Bêtes et gens d'esprit. — Les fleurs de notre jardin. — Boutades.

MOUILLE-BOILLE

MOUILLE-BOILLE, l'une des deux nouvelles piécées du docteur Thurler, sera jouée encore le dimanche 10 août au Théâtre d'Estavayer. Les fragments ci-après permettront au lecteur de se faire une idée de cette œuvre fort intéressante.

Gourod, gros bonnet du village, député, puis juge, mouille le lait de ses vaches. Nul ne le sait, sauf son domestique, le Bernois Schmucki, son complice et son âme damnée. Après avoir pratiqué son métier de fraudeur pendant longtemps, Gourod apprend avec terreur par sa vieille servante Mariette, que la justice se livre à une enquête.

GOUROD (*s'adressant à Mariette*). — As-tu passé chez les Briscard ?

MARIETTE. — Oui, rien à faire dans ce moment.

GOUROD. — Comment ! Leur génisse n'est plus à vendre ?

MARIETTE. — Il s'agit bien de ça !... Les Briscard sont dans la peine... La maladie est chez eux.

GOUROD. — Leur génisse ?

MARIETTE. — Non, leurs jumeaux sont à la mort.

GOUROD. — Ah !... qu'ont-ils attrapé ?

MARIETTE. — Notre docteur, qui n'y voit goutte, les traîne depuis huit grands jours... Alors, ce matin, on a mandé de Berne un fameux médecin, qui déclare que c'est le typhus.

GOUROD. — Le typhus ?

MARIETTE. — Les médecins se sont naturellement chamaillés... Le nôtre disait : « On n'attrape le typhus qu'en buvant de l'eau, et les jumeaux ne boivent que du lait. » Alors le professeur de Berne s'est écrié : « Pardi, c'est bien simple, on a mêlé de l'eau avec leur lait ! »... Et Briscard est furieux, parce qu'il prend tout son lait chez le laitier... Il a porté sa plainte au juge.

GOUROD. — Ah !

MARIETTE. — Et ce soir, à la laiterie, on sondera toutes les boilles et on enverra à la ville des échantillons pour l'analyse.

GOUROD. — Tu en sais long, Mariette.

MARIETTE (*mystérieuse*). — La femme Briscard m'a confié ces choses... Surtout n'en parlez pas, parce que la canaille qui mouille sa boille se tiendrait sur ses gardes. (*Elle sort.*)

GOUROD (*se précipitant vers l'écurie et hêlant Schmucki*). — Hé ! Schmucki, Schmucki !... As-tu mis de l'eau dans le lait, ce matin !

SCHMUCKI. — Non.

GOUROD. — Et ce soir ?

SCHMUCKI. — Pas encore.

GOUROD. — N'y mets pas une seule goutte... pas une seule... Tu entends ?

SCHMUCKI. — Qu'y a-t-il donc ?

GOUROD. — L'inspecteur visitera la laiterie cette nuit.

SCHMUCKI. — Qui vous l'a dit ?

GOUROD. — Mariette... Les jumeaux de Briscard ont le typhus.

SCHMUCKI. — Alors ?

GOUROD. — La maladie provient de l'eau qu'on a mêlée avec le lait... Les médecins l'affirment.

SCHMUCKI. — Bêtise !... D'ailleurs, si Briscard mouille sa boille, est-ce notre faute ?

GOUROD. — Briscard prend tout son lait à la laiterie.

SCHMUCKI. — Ah !

GOUROD. — Et il vient de porter sa plainte au juge.

SCHMUCKI. — Der Teufel !

GOUROD. — Nous sommes perdus !

SCHMUCKI. — Pourquoi ?... Aujourd'hui ne sommes-nous pas en règle ?

GOUROD. — Ne va pas recommencer... Ce n'est pas par avarice que j'ai... que nous avons allongé un peu notre lait... Tu le sais bien.

SCHMUCKI. — Pardi, on travaillait pour la gloire... Affaire de couler plus de litres que monsieur le syndic.

GOUROD. — Nous l'avons échappé belle !

SCHMUCKI (*avec philosophie*). — Voyez-vous, patron, plus on coule de lait, plus on est considéré. Or, pour décrocher des places, il faut être considéré...

GOUROD. — Il s'agit bien de ça !

SCHMUCKI. — Et puis, une gielée d'eau dans une boille ne fait de mal à personne et beaucoup de bien à monsieur Gourod...

GOUROD. — N'empêche qu'il est temps de cesser...

SCHMUCKI (*continuant*). — Qui voudra bien se souvenir que je le sers depuis huit ans...

GOUROD. — Connu...

SCHMUCKI. — Pour les mêmes gages...

GOUROD. — On verra...

SCHMUCKI. — Sans un sou d'augmentation...

GOUROD. — Ma tille va se marier. Tu l'entendras avec mon gendre.

SCHMUCKI. — Les épousailles et les enterrements rendent les fous joyeux.

GOUROD. — Ce mariage se fera sans tarder.

SCHMUCKI. — Il ne se fera pas.

GOUROD. — Hein ?

SCHMUCKI. — Tant que maître Victor Duc rôdera autour de cette ferme...

GOUROD. — Canaille de Duc, je l'éreinterai.

SCHMUCKI. — En voilà des raisons, pour un juge à venir !

GOUROD. — Tu m'embêtes à la fin.

SCHMUCKI (*mystérieux*). — Moi, j'ai une petite idée, meilleure que toutes les vôtres.

GOUROD. — Parle donc.

SCHMUCKI. — Le petit bois de la « Palude », vous le connaissez... On y arrive depuis le grand chemin en franchissant une haie assez haute...

GOUROD. — Oui... Après ?...

SCHMUCKI. — Avant d'enjamber la haie, Victor dépose sa boille et la cache dans le taillis, à côté du ruisseau des Etangs. Puis il attend sa belle et l'aide à sauter à son tour...

GOUROD. — Le brigand !

SCHMUCKI. — Et maintenant les tourtereaux roucoulent au fond du bois, plus joyeux que vous et moi.

GOUROD. — Ça ne durera pas... (*lui tendant un fléau*) Tiens, prends ce fléau.

SCHMUCKI. — Il est trop lourd. (*Saisissant une mesure à lait*) Moi, je prends ce petit outil... Avec cette machine, je lui casse les reins plus sûrement que vous avec votre assommoir.

GOUROD. — Tu es fou.

SCHMUCKI. — Ecoutez bien. Je rampe le long de la haie jusqu'à l'endroit où se trouve la boille ; j'en enlève soigneusement le couvercle ; j'y puise du lait que je jette dans le ruisseau ; ensuite je puise de l'eau du ruisseau que je verse dans le lait... (*Triomphant*) Et ce soir l'inspecteur sondera les boilles...

GOUROD. — Quel diable d'homme !

SCHMUCKI. — Et maître Victor aura la vergogne, l'amende... et la prison, à cause des jumeaux qui vont mourir.

GOUROD (*effrayé*). — Mais c'est un crime que tu vas commettre !

SCHMUCKI (*très calme*). — Une bonne action, patron, parce que, Victor Duc pincé, on ne soupçonnera plus personne pendant longtemps.

GOUROD. — Non, tu n'iras pas.

SCHMUCKI. — Et Duc, qui est fier comme un coq, crèvera de honte... Il n'osera plus regarder votre fille et quittera le pays... Et vous serez débarrassé de lui pour toujours.

GOUROD. — Oui, mais...

SCHMUCKI. — Pas une seconde à perdre... Diable, il faut bien se défendre ! (*Il sort.*)

GOUROD. — Quel sacré tour !... Canaille de Schmucki !... Mais au fond, c'est juste... Il faut bien se défendre. Dr THURLER.

Plage d'été. — Quatre Lausannois s'en sont allés, un des rares beaux dimanches de la fin du dernier automne, faire une excursion en bateau à vapeur. Ils abordent à l'un des ports du littoral savoisien.

Au retour d'une promenade dans les environs, charmants, de la localité, ils entrent dans un café et commandent du vin. Un moment après, ils demandent des petits pains.

— Des petits pains ! répond la dame du café, je regrette, monsieur, mais nous n'en avons pas ; ce n'est plus la saison. On n'en fait ici qu'en été.

Quelques instants plus tard, l'un des Lausannois apercevant un horaire appliqué contre le mur, va le consulter. Il constate que c'est l'horaire du service d'été, qui n'est plus en vigueur.

— Vous n'avez pas le nouvel horaire, madame ? demande-t-il.

— Non, monsieur. C'est surtout pour les étrangers que nous affichons l'horaire. Or, l'été fini, nous n'en avons pas ou fort peu. Pour nous, n'est-ce pas, l'horaire n'est pas nécessaire ; d'ici nous voyons très bien venir le bateau. R.